

COMMUNIQUÉ DE PRESSE
LE 15 FÉVRIER 2024

LANCEMENT DE L'ATELIER DES TERRITOIRES RIVES-DU-RHÔNE TERRITOIRE PRODUCTIF SOBRES ET CRÉATEUR DE VALEURS

Le syndicat mixte des Rives du Rhône et les préfetures de l'Isère et de l'Ardèche sont lauréats de l'Appel à Manifestation d'Intérêt (AMI) « Territoire productif, sobre et créateur de valeurs » lancé par le ministère de la Transition écologique et de la Cohésion des territoires.

Pour lancer la démarche, un temps de présentation suivi d'un moment convivial a eu lieu ce lundi 12 février 2024 à 18h30 à Champagne (07) sous la présidence de Mme Elizéon, préfète de l'Ardèche, M. Payebin, sous-préfet de Tournon-Rhône, M. Mauvais, sous-préfet de l'arrondissement de Vienne, et M. Delaplacette, président du syndicat mixte des Rives-du-Rhône.

Cet événement de lancement a réuni plus d'une soixantaine d'acteurs du territoire. Représentants d'entreprises, élus, chambres consulaires, services déconcentrés de l'État ont eu des échanges riches sur les objectifs de cet atelier des territoires et l'intérêt de le conduire.

Focus sur l'Atelier des Territoires Rives-du-Rhône

L'objectif de l'Atelier des Territoires Rives-du-Rhône est de co-construire un projet de développement économique et industriel qui répond aux enjeux de sobriété foncière, de sobriété des ressources et d'acceptabilité sociale.

Deux sites démonstrateurs seront étudiés pour développer des solutions opérationnelles : la zone industrialo-portuaire INSPIRA de Salaise-Sablons dans la Communauté de communes d'Entre Bièvre et Rhône et les zones d'activités d'Annonay Rhône Agglomération.

Il s'agira notamment de répondre aux interrogations suivantes.

- Comment les initiatives industrielles, peuvent-elles contribuer de manière positive au développement du projet territorial ?
- Dans quelle mesure les projets initiés conjointement par les collectivités et les industriels peuvent-ils accélérer la transition de ce vaste territoire, et quels défis doivent-ils surmonter ?
- Comment réinventer l'industrie elle-même afin de répondre aux impératifs tels que la zéro artificialisation des sols, le zéro émissions, le zéro chômage, et maintenir la stabilité des besoins en ressources en eau ?

Pour mener à bien cette réflexion, le syndicat mixte et les services de l'État bénéficieront d'un accompagnement en ingénierie de haut niveau. Le choix de l'équipe interviendra dans les prochaines semaines.

Un Atelier des Territoires Rives-du-Rhône en trois temps

La session se déroulera en trois ateliers.

L'Atelier 1, qui se déroulera en juin prochain, se focalisera sur l'établissement d'un diagnostic partagé.

L'Atelier 2 élaborera une esquisse de la stratégie. L'atelier 3 sera dédié au développement du projet et à

la création de la feuille de route. Enfin, en 2025, une phase de capitalisation et de valorisation sera mise en œuvre par le ministère de la Transition écologique et de la Cohésion des territoires.

Légende photos (de gauche à droite) : Christophe Vignal, maire du Pouzin - François Payebien, sous-préfet de Tournon-sur-Rhône - Sophie Elizéon, préfète de l'Ardèche - Philippe Delaplacette, président du Syndicat mixte des Rives-du-Rhône - Denis Mauvais, sous-préfet de l'arrondissement de Vienne.

Contact presse préfecture de l'Isère : pref-communication@isere.gouv.fr

Contact DDT de l'Ardèche : laurence.prost@ardeche.gouv.fr

Contact Syndicat Mixte des Rives du Rhône : jlahaie@scot-rivesdurhone.com